

Année Universitaire 2017-2018



SPORT S1

Site	Effectif	Niveau Requis	Contact
Montpellier	Min:10	DFGSM 2 et 3 DFASM1 et 2 Médecine Maieutique	Responsable: Mr Doumayrou
			suaps@umontpellier.fr
	Max: 120		
A choisir une seule fois au cours des 1er & 2ème cycle			

Modalité	Programmes	Validations
<p>Inscription : La possibilité est donnée à l'étudiant de choisir une activité encadrée par l'un des enseignants d'EPS du SUAPS de l'Université de Montpellier . L'étudiant devra vérifier que l'activité choisie est bien compatible (lieu, jour, horaire) avec son emploi du temps. Après avoir regardé le programme du SUAPS sur Internet , l'inscription des étudiants à l'U.E sport devra être effectuée en écrivant un mail à sandra.teissier@umontpellier.fr lequel devra être mentionné en objet "inscription UE sport" et en contenu votre nom, prénom, le sport et l'horaire choisi .Très rapidement, les étudiants doivent fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (datant de moins de trois mois) et d'une photo d'identité.Ces documents doivent être remis au SUAPS en échange d'une carte qui devra être présentée obligatoirement à l'enseignant au debut de chaque cours. Certains sports sont limités en capacité (sélection par ordre d'arrivée des inscriptions).</p>	<p>S1 - 20 heures de pratique à raison de 2 heures par semaine obligatoire</p>	<p>En fin de semestre la restitution de la carte de pointage des activités à l'enseignant est obligatoire pour validation de l'UE : 20 heures de pratique, évaluation continue, implication, progrès dans la pratique et niveau atteint . Pas de rattrapage</p> <p>NOTA : En cas de blessure ou de maladie , <u>un certificat médical doit être obligatoirement fourni à l'enseignant</u>.En cas d'impossibilité de pratiquer les 20 heures, le responsable de l'UE et la scolarité de l'UFR Médecine étudieront au cas par cas les situations afin de proposer une solution à l'étudiant .</p>